

N. M. Pison
Fils

Copie. A la Paix ce 12^e Janu. 1648

Monsieur,

J'ayme basement le tesmoignage que vous - prieux
la peine de me donner de nouveau de la bonne volente
que vous avez toujours en pour moi, et la compassion
d'un ami fraternal me touche plus que toute complation
affection. Dieu ne vicille de longtemps nous faire
naître des occasions, où j'aye sujet de vous rendre
toute ministerium à la parolle. J'espere que M^{onsieur},
vostre pere ne se hastera pas à m'en donner matiere;
ains que Dieu luy laira assez de vie et de vigueur,
pour vous faire heritier de quelque piece bien
achoree du mestier qu'il a tant cheri, si ce ne m'
advisé, c'est luy mesme qui verra sur sa parolle qu'un
buste dont M^{onsieur}. Pierre m'a fait present est la teste
de Marins, le triumphe des Caudes. Je ne sçay par
quelle oportunité ie pourray avoir ceste piece, avec une
autre de parolle estote, qui attendent la vestue marins
à M^{onsieur}. mais quand elles viendront, on bien pour
quand on peut esperer qu'elles se pourront enlancer
je sçay bien aussy de sçavoir de tesmoignage d'un si sçavant
Antiquaire a quelles circonstances il ordonne que nous
croions que ce portrait de Marins est authentique
et véritable. par ce que ie pretens en faire une
copie de la portraite pour la piece d'inscriptions
magnifique que vous nous avez donnée, Je vous
prie d'y penser a son temps, et en tout temps vous
venir assés, que je suis tres-vertueusement

J. A.
M. B.
v. B.
v. B.
v. B.